

Mussig

Le presbytère transformé en pôle santé additionné d'un logement d'urgence

Inoccupé depuis une quinzaine d'années, le presbytère de Mussig va faire l'objet d'une réhabilitation afin de devenir un pôle santé. Un projet complété par l'aménagement, sous les combles du bâtiment, d'un logement d'urgence destiné à accueillir temporairement des personnes victimes de violences intrafamiliales.



Les travaux débiteront en janvier 2027. Document Alain Steinmetz Architecte

« Il s'agit d'un des projets majeurs du mandat actuel, avance le maire de Mussig, Philippe Wotling. Alors que nous n'avons plus de médecin généraliste dans la commune depuis 2020, le vieillissement de la population n'a fait qu'augmenter les besoins en matière de santé. »

L'équipe municipale a planché dès son premier mandat sur un projet propre à accueillir des professionnels de santé, tout en veillant à valoriser le patrimoine communal. En 2024, la commune a été lauréate du programme Villages d'avenir pour son projet de réhabilitation du presbytère en pôle santé destiné à étoffer l'offre de soins de proximité. Elle a bénéficié pour cela pendant plusieurs mois de l'accompagnement du cabinet parisien Société centrale d'équipement du territoire (SCET), rattaché à la Banque des territoires.

« Le presbytère n'était plus occupé par un prêtre depuis une quinzaine d'années, quant au siège du conseil de fabrique, il a déménagé en 2025 dans la mairie rénovée. »

Le projet est devenu plus concret lorsqu'un cabinet composé de huit infirmières libérales actuellement basées à Baldenheim, à la recherche de locaux plus spacieux, a sollicité la mairie de Mussig.

Sortir des énergies fossiles

Les travaux débiteront en janvier prochain par la phase de désamiantage. La livraison du chantier est prévue fin 2027.



Philippe Wotling, maire de Mussig. Photo archives
Franck Delhomme

Situé 7 rue du Moulin, le bâtiment date des années 1970. Si l'ossature et la charpente de l'édifice de 280 m² seront conservées, l'isolation extérieure, la toiture, les menuiseries, l'électricité et le mode de chauffage seront remplacés. « Comme pour la mairie, nous allons troquer le chauffage au gaz pour une pompe à chaleur eau-eau afin d'avancer dans notre sortie des énergies fossiles [75 % des bâtiments communaux sont actuellement encore chauffés au gaz]. » Le chantier concernera également les espaces extérieurs. « Les sols seront désimperméabilisés et végétalisés. Les gouttières d'eau pluviale seront désaccordées du réseau d'assainissement public pour une infiltration directe et naturelle de la pluie. Les parkings seront couverts de pavés drainants et des arceaux à vélos seront installés. »

« Un projet s'est invité dans le projet »

Le futur pôle santé sera doté de deux niveaux. Le rez-de-chaussée, composé d'un bureau-accueil, d'une salle de soins et d'un espace de détente pour le personnel, hébergera le cabinet des huit infirmières actuellement basées à Baldenheim. Le premier étage, desservi par un ascenseur, offrira trois cellules complémentaires d'une surface de 16 à 21 m².

« Nous avons également des contacts avec des professionnels de santé relevant du secteur paramédical, mais tout reste ouvert. Nous serions bien sûr ravis d'accueillir un médecin ! » indique Philippe Wotling.



Le presbytère de Mussig dans son état actuel. Photo Jean-Luc Schneider

Au cours de la réflexion sur la réhabilitation, une autre idée a émergé. « Un projet s'est invité dans le projet », explique le premier magistrat. « En tant qu'élus, nous avons été confrontés à des situations de violences intrafamiliales dans la commune. C'est malheureusement un phénomène qui concerne aussi notre territoire. »

Mussig a décidé de faire appel à l'Arsea Espérance de Sélestat, lui proposant de gérer un logement d'urgence destiné à accueillir des victimes de violences intrafamiliales.

« Les combles du presbytère seront aménagés et transformés en un appartement de 50 m² comprenant une pièce de vie et deux chambres », poursuit le maire.

L'Arsea Espérance

L'Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation (Arsea) regroupe 60 établissements organisés autour de trois pôles d'activités : handicap et insertion, protection de l'enfance et développement social. Elle compte 1 700 salariés et accompagne 18 000 bénéficiaires sur l'ensemble du territoire alsacien ainsi que, depuis peu, dans les Vosges.

Affiliée au pôle développement social, sa déclinaison sélestadienne, Espérance, qui assurera la gestion du logement d'urgence de Mussig, comprend 15 services et emploie 55 salariés. Arsea Espérance accompagne des personnes dans leur parcours d'insertion par le logement, en habitat autonome ou en structure collective.

Ses interventions concernent notamment l'hébergement, l'accueil en centre parental, la prévention des expulsions locatives, l'accompagnement des personnes à la rue, des gens du voyage, des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance et des personnes présentant des troubles psychiques.

« Personne ne sait ce qu'il se passe derrière une porte close »

Directrice de l'Arsea Espérance de Sélestat, Cindy Huck se réjouit de ce partenariat. « Le Centre-Alsace manque cruellement de logements d'urgence. Les dispositifs existants sont occupés en permanence [service de veille sociale du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) comptant deux places et hébergement d'urgence de deux places pour des jeunes de 18 à 25 ans]. Or, c'est un phénomène qui existe partout, dans tous les milieux sociaux. Personne ne sait ce qu'il se passe derrière une porte close, que ce soit en zone rurale ou en zone urbaine. »

Le logement de Mussig pourra héberger une famille de trois personnes au maximum, composée d'un adulte et ; de deux enfants, sans participation financière. Les familles pourront y résider pour une durée de six mois, renouvelable une fois. Le dispositif sera financé à 100 % par l'État (DDETS).

Les victimes seront orientées par le SIAO 67, le service départemental qui coordonne l'hébergement d'urgence, l'accès au logement et la veille sociale pour les personnes sans abri ou en situation de précarité.

Préserver les repères des familles

La commune restera propriétaire du logement – comme du pôle santé – qui disposera d'un accès indépendant. L'Arsea Espérance assurera sa gestion courante, son entretien, les états des lieux, la médiation et l'accompagnement social des personnes accueillies. Le dispositif sera réservé aux résidents des intercommunalités de Sélestat, Marckolsheim et Villé. « Cette proximité contribuera à éviter les orientations vers Strasbourg, à préserver les repères des familles et à limiter le déracinement des enfants. »

Cindy Huck insiste sur le travail de partenariat qui sera engagé avec les acteurs de la commune pour « informer et rassurer ». « Ce sont essentiellement des femmes avec enfants qui seront pris en charge. L'idée est de mettre à l'abri, puis d'orienter vers un logement autonome, notre Centre parental ou le CHRS. »

Le coût prévisionnel de l'ensemble de la réhabilitation s'élève à 900 000 € TTC. Des subventions ont d'ores et déjà été accordées par l'État et la Région Grand Est, tandis que d'autres demandes de financement sont en cours d'instruction. « Nous devrions obtenir près de 40 % de subventions au total », pronostique Philippe Wotling. Propriétaire, la commune percevra des loyers.

Le programme Villages d'avenir

Lancé en décembre 2023 dans le cadre du plan France ruralités, le programme Villages d'avenir, dont Mussig est lauréat pour le projet de réhabilitation de son presbytère, est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Pour améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité du territoire, ce programme accompagne des communes rurales et de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Il complète ainsi l'appui en ingénierie porté par les programmes : Action cœur de ville, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration. Villages d'avenir accompagne aussi les élus en les orientant vers les dispositifs et les aides de l'État, ainsi que d'autres financeurs.